

Autonomie financière des établissements sanitaires primaires

le cas de la Côte d'Ivoire

Caractéristiques des établissements de santé primaire en Côte d'Ivoire

- Centres de santé ruraux (CSR) et centres de santé urbains (CSU)
- Centres de santé ruraux
 - Personnel: IDE et SFDE
 - Nombre 1900 dont 1839 sous FBP et plusieurs très éloignés des centres administratifs
 - Crédits budgétaires annuels en moyenne: 1 100 000n FCFA
 - Gouvernance Financière: Gestion par le District sanitaire et COGES sur Ressources propres
- Centres de santé urbains
 - Personnel: Médecins, IDE, SFDE
 - Nombre 500 dont 479 sous FBP, tous en centres administratifs
 - Crédits budgétaires annuels en moyenne: 1 100 000n FCFA
 - Gouvernance : Gestion par un Médecin-Chef et un économiste, COGES

Niveau d'autonomie financière des CSR

- Mobilisation de fonds
 - Crédits budgétaires alloués par le District sanitaires
 - Pas de capacité de mobilisation de ressources supplémentaires
 - Ressources propres mobilisée avec versement de 10% au Trésor
- Planification
 - Crédits budgétaires décidés par le District sanitaire
- Gestion, y compris les réaffectations
 - Crédits budgétaires administrés par le District sanitaire
 - Ressources propres administrées localement (COGES/IDE-SFDE)
- Dépenses
 - Effectuées par le District sanitaire
 - Pas de compte bancaire / Comptes bancaires pour le FBP
- Reporting (rapports financiers)
 - Absence d'individualisation dans le Système de GFP

➔ Conclusion: Faible autonomie de financement

Niveau d'autonomie financière des CSU

- Mobilisation de fonds
 - Crédits budgétaires alloués en Conférence budgétaire
 - Ressources propres mobilisées et déposées au Trésor
 - Planification
 - Crédits budgétaires négociés par l'établissements en Conférence budgétaire
 - Gestion, y compris les réaffectations
 - Crédits budgétaires administrés par le Médecin-chef de l'établissement
 - Ressources propres administrées localement (Médecin-Chef/Trésor) sous le COGES
 - Dépenses
 - Effectuées par l'établissement lui-même
 - Pas de compte bancaire / Comptes bancaires pour le FBP
 - Reporting (rapports financiers)
 - Individualisation dans le Système de GFP
- ➔ Conclusion: Autonomie de financement Moyenne

Evolution du niveau d'autonomie financière des Etablissements primaires dans le cadre de la Réforme Hospitalière

SITUATION ACTUELLE

EVOLUTION EN COURS

Mobilisation de fonds

CSR

- Crédits budgétaires alloués par le District sanitaires
- Pas de capacité de mobilisation de ressources supplémentaires
- Ressources propres mobilisée avec versement de 10% au Trésor

CSU

- Crédits budgétaires alloués en Conférence budgétaire
- Ressources propres mobilisées et déposées au Trésor

- Crédits budgétaires des CSR alloués par l'Hôpital de référence du réseau
- Crédits budgétaires des CSU continuent d'être alloués en Conférence budgétaire
- Capacité de mobilisation de ressources supplémentaires sous le couvert du réseau de soins

Planification

Crédits budgétaires des CSR décidés par le District sanitaire

Crédits budgétaires des CSU négociés par l'établissements en

Conférence budgétaire

- Crédits budgétaires des CSR déterminés par l'hôpital de référence du réseau

Crédits des crédits budgétaires des CSU

Evolution du niveau d'autonomie financière des Etablissements primaires dans le cadre de la Réforme Hospitalière

SITUATION ACTUELLE

EVOLUTION EN COURS

Gestion, y compris les réaffectations

Crédits budgétaires des CSR administrés par le District sanitaire
Ressources propres administrées localement (COGES/IDE-SFDE)
Crédits budgétaires des CSU administrés par le Médecin-chef de l'établissement
Ressources propres administrées localement (Médecin-Chef/Trésor) sous le COGES

- Crédits budgétaires des CSR gérés par l'Hôpital de référence
- Crédits budgétaires des CSU continuent d'être gérés par les Médecins-chefs de centres

Dépenses

CSR : Effectuées par le District sanitaire
CSU : Effectuées par l'établissement lui-même
Pas de compte bancaire / Comptes bancaires pour le FBP

- Effectuées par les Hôpitaux pour les CSR
- Effectuées par les CSU eux-mêmes
- Généralisation des Comptes bancaires pour les ressources propres

Evolution du niveau d'autonomie financière des Etablissements primaires dans le cadre de la Réforme Hospitalière

SITUATION ACTUELLE

EVOLUTION EN COURS

Reporting (rapports financiers)

CSR: Absence d'individualisation dans le Système de GFP

CSU: Individualisation dans le Système de GFP

Individualisation de tous les établissements primaires ?

➔ Conclusion: extension en cours de l'autonomie financière des établissements primaires vers une autonomie financière moyenne